

VASCURISQ

Président Patrick FEUGIER

Conseil d'Administration

Mercredi 24 Juin 2026

17H00 – 19H00

Hôtel Marriott Rive gauche

Salle studio A

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 25 juin 2025
2. Approbation des comptes / Bilan financier (Dr Delpy)
3. Vascurisq en chiffres
4. Programme 2026/2027 (question des réunions obligatoires présentiellles)
5. Point Equipes et référents
6. Protection des données informatiques (Dr Page)
7. Idées pour futur programme 2028 (thèmes réunion obligatoire et recommandations)
8. Dynamisme de communication entre experts
9. Motivation des collègues du public
10. Questions diverses

Le Conseil d'administration de VASCURISQ s'est réuni le mercredi 24 juin 2026 de 17h00 à 19h00 à l'Hôtel Marriott Rive Gauche Paris.

Membres du CA :

Pr Y. ALIMY, Dr L. AZEMA, Dr P. CARLIER, Pr N. CHAKFE, Pr J. CHEVALIER, Dr O. CRETON, Dr P. CUQ, Dr J-P DELPY, Dr N. DIARD, Pr P. FEUGIER, Pr P. JULIA, Dr F. LE ROUX, Dr P. NICOLINI, Pr S. RINCKENBACH, Dr J. SABATIER, Dr M. SIBE, Dr P. SOURY et Pr F. THAVEAU.

Membres du CA excusés :

Dr N. DIARD, Pr P. JULIA, Pr S. RINCKENBACH.

Membres du CA présents :

Dr L. AZEMA, Pr J. CHEVALIER, Dr O. CRETON, Dr J-P DELPY, Pr P. FEUGIER,
Dr F. LE ROUX, Dr P. NICOLINI, Dr P. SOURY, Dr M. SIBE.

Experts Présents:

Dr L. CASBAS, Dr B. LUCEREAU, Dr O. PAGE.

1. Approbation du Compte rendu du CA du 25 juin 2025

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des comptes / Bilan financier (Dr Delpy)

PRODUITS D'EXPLOITATION:				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
- Ventes de biens				
- dont ventes de dons en nature				
- Ventes de prestations de services	46 200	43 021	3 179	7,39
- dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
- Concours publics et subventions d'exploitation	141 000	144 500	-3 500	-2,41
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable				
- Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels				
- Mécénats				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	10	10		0,00

CHARGES D'EXPLOITATION:				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	93 579	99 078	-5 499	-5,54
606400 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES		50	-50	-100,00
613500 LOCATIONS ASCOMEDIA	4 176	4 176		0,00
613510 LOCATION EURO-INFO CB	245	245		0,00
622600 HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	1 555	1 735	-180	-10,34
622610 HONORAIRES EXPERTS	74 400	82 740	-8 340	-10,97
622620 HONORAIRES INTERVENANT	1 644	500	1 144	226,50
623300 FOIRES ET EXPOSITION	8 646	7 549	1 097	14,53
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 757	1 115	642	57,58
625600 MISSIONS	45	40	5	12,50
626000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS	826	599	227	37,90
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	285	329	-44	-13,36
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	208	290	-82	-26,27
633300 IMPOTS.PARTICIP.EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	208	290	-82	-26,27
Salaires et traitements	41 102	43 693	-2 591	-6,99
641100 SALAIRES	37 730	37 690	32	0,08
641200 PERS CONGES PAYES	512	3 136	-2 624	-80,66
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 860	2 860		0,00
Charges sociales	14 721	17 254	-2 533	-14,67
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	10 150	11 478	-1 328	-11,56
645200 PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 045	1 690	355	21,61
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	2 268	2 568	-300	-11,67
645800 PERS COTISATIONS AUTRES ORIG SOCIAUX	258	1 518	-1 260	-82,99
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	2	0	2	N/S
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	2	0	2	N/S

RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)					
Participation des salariés aux résultats (VII)					
Impôts sur les bénéfices (VIII)					
Total des produits (I + III + V)	189 047	189 982	-935	-1,49	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	149 611	160 316	-10 705	-6,87	
EXCEDENT OU DEFICIT	39 436	29 666	9 770	30,89	

Il ressort de ces comptes que nous avons un excédent notable. Notre association Loi 1901 n'est pas vouée à faire des bénéfices.

Cette réserve pourrait donc être utilisée pour inviter lors des sessions présentielle Vascurisq obligatoires des intervenants de renom.

Une autre action serait de faire un partenariat avec GEFROMED pour aider à la gestion des risques ou enfin d'organiser des sessions de radioprotection (voir avec le Pr Maurel).

Toutefois, depuis que le congrès est géré par la société DIVINE ID, le coût des salles et de la technique lors des congrès a augmenté de façon considérable.

3. Vascurisq en chiffres

Les membres :

Au 28 mai 2026, nous avons 277 membres, contre 279 membres en juin 2025.

On compte 17 sorties et 15 entrées.

Nous avons en cette fin de mois de mai beaucoup de demande d'entrées dues au fait que les établissements encouragent, voire obligent leurs médecins à s'engager dans l'accréditation dans le cadre de la certification périodique.

Parmi les sorties :

- 6 départs à la retraite
- 9 renoncements
- 1 radiation pour retard
- 1 départ à l'étranger

Il y a 6 retardataires de plus d'un an sur leur programme, dont 2 en cours de mise en demeure par la HAS.

Cette année 70 médecins ont déjà été validés pour le bilan 2026.

Au titre de la gestion des médecins validés pour 2025 et qui se sont vus prendre en charge une partie de leur RCP, Vascurisq a touché la somme de **131 500 €**.

Nous organisons pour tous les nouveaux membres entrés depuis mi-2024 deux nouvelles sessions de formation en gestion des risques avec la HAS en visio.

Elles se dérouleront les 12 novembre et 10 décembre prochains et concernent une cinquantaine de médecins. Deux experts volontaires (Dr Couchet et Dr Casbas) expliqueront ce que l'on attend des EIAS. Nous les remercions de leur temps consacré.

Les experts :

Nous avons 19 experts actifs.

Un de moins par rapport à l'an dernier, mais le nombre est suffisant pour gérer les EIAS.

4. Programme 2026/2027

Voir le programme individuel ci-dessous.

Il est important que les experts attachent plus d'importance à la connaissance du contenu du programme de l'année de façon à étudier les bilans avec le plus de professionnalisme possible. Ceci est une demande générale de l'HAS, à l'ensemble des OA. D'autant que dans le cadre de la future version du SIAM, les exigences concernant la justification des bilans seront plus fortes.

Pour ce qui est des réunions présentielle obligatoires :

Nous envisageons de proposer une participation obligatoire présentielle une fois tous les 3 ans et non plus deux ans, la 3^{ème} année reposerait sur une session HAS de remise à niveau sur l'utilisation du SIAM et notamment une présentation du nouveau SIAM 3.

Le nouveau site SIAM 3 devrait voir le jour fin 2027.

Tableau 1 - Programme d'accréditation individuelle

Dimension d'amélioration	Action	Ce que je dois faire
Travail en Equipe	Réalisation d'au moins 2 une action d'amélioration du travail en équipe	
	Evaluation de la check-list « sécurité du patient au bloc opératoire » (obligatoire pour les nouveaux médecins engagés)	Certificat du responsable de la commission du bloc ou autre
	Adaptation et évaluation de check-list en vraie vie (ambulatoire, chirurgie veineuse et endovasculaire)	Adaptation de la check-list HAS Evaluation de la check-list
	Questionnaire sur la pratique de l'antibioprophylaxie	Répondre au questionnaire du Siam, soit en 2026 soit en 2027
Pratiques Professionnelles	Réalisation d'au moins 3 actions d'amélioration des pratiques professionnelles	
	Participation à un congrès de vasculaire (SCVE ou autre), une session DPC ou une formation en e-learning	Insérer l'attestation de présence et pour le e-learning décrire vos retours sur le sujet et l'intérêt tiré de cette formation (texte libre)
	Participation obligatoire à une formation sur les procédures Off Label lors du congrès SCVE de 2026 ou celui de 2027 (tous les 2 ans)	Participation validée sur signature de la feuille de présence (S.Allanic)
	Enquête sur prescription ou procédure chirurgicale Off Label	Répondre au questionnaire Siam, soit en 2026 soit en 2027
	Participation à une journée HAS de formation en gestion des risques (obligatoire pour les nouveaux médecins engagés)	Attestation de présence

	Participation au registre DATAVASC (facultatif)	Insertion de la copie d'écran des dossiers saisis
Sécurité des patients	Réalisation de 2 EIAS	
	Réalisation de 2 EIAS. Déclaration d'un EIAS ciblé et un non ciblé. Thème de l'EIAS ciblé : "Conflit entre professionnels de santé survenu lors de la prise en charge d'un patient au bloc opératoire" Ou "Défaut dans la réalisation d'une intervention chirurgicale programmée (annulation ou report)"	Déclaration sur le SIAM. Je mets à la fin de ma déclaration le relevé de décision de la RMM s'il y en a eu une.
	Participation à la revue de morbi-mortalité (RMM)	Compte rendu de la RMM à insérer
Santé du professionnel	Réalisation d'au moins 2 actions	
	Santé du professionnel - Questionnaire "Santé globale" année 2 et pour les nouveaux années 1 et 2	Questionnaire anonyme à compléter
	Diplôme de radioprotection à jour	Insérer les diplômes en cours de validité
Relation avec le patient	Réalisation d'au moins 1 action	
	Amélioration de la relation patient, toute action proposée	Déclaratif par le médecin
	Visualisation de la vidéo de l'HAS sur l'annonce d'un dommage associé aux soins + mise à disposition du document HAS	Déclaratif

5. Point Equipes et référents

Nous avons à la rentrée dernière fait la promotion du programme en Equipe, qui a reçu un bon accueil.

A ce jour, nous avons créé 6 équipes composées de 2 à 4 membres.

Trois experts se sont portés volontaires pour être experts référents Equipe (Dr Chatelard, Dr Giraud et Dr Radoux). Le bureau de Vascurisq les remercie pour leur implication. Ces derniers seront formés le 09 octobre prochain par la HAS pour l'étude particulière de ces dossiers. Sandrine Allanic suivra également la formation de façon à accompagner au mieux les membres des équipes lors du remplissage du programme de l'année.

6. Protection des données informatiques (Dr Page)

Depuis le printemps dernier, la HAS oblige chaque OA à désigner un DPO (délégué à la protection des données) de façon à sécuriser les sites web des OA et le stockage des données personnelles des médecins.

Cette obligation qui concerne aussi bien les OA que les experts et médecins engagés sera mise en place au cours de l'été 2026. Elle consistera en des vidéos (4 ou 5 modules à visionner). Il faudra mettre cette action dans nos activités du programme annuel afin d'inciter les médecins à se sensibiliser au sujet.

Cette exigence a un coût pour l'OA : 3480 €.

7. Idées pour futur programme 2028 (thèmes réunion obligatoire et recommandations)

Pour le pilier « Relation avec le patient » : projet de rédaction d'un questionnaire à remettre en salle d'attente aux patients portant sur la compréhension de leur consultation (Dr O. Page).

Rédaction d'une check-list spécifique « Veine » : dans le cadre du travail personnel de l'OA attendu par la HAS (Dr L. CASBAS).

8. Dynamisme de communication entre experts

9. Motivation des collègues du public

Pour promouvoir l'intérêt de l'accréditation et le rôle de Vascurisq, nous allons prévoir que des experts de notre organisme fassent la promotion de notre programme et de notre mission lors des sessions régionales du Collège.

10. Questions diverses

Néant